Cahier d'histoire de Première.

Numéro d'inventaire : 1985.00284.4
Auteur(s) : Marie-Juliette Ménard
Type de document : travail d'élève
Période de création : 2e quart 20e siècle
Date de création : 1941
Inscriptions :
• ex-libris : Ménard Marie-Juliette
Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire, | encre bleue
Description : Cahier cousu à couverture cartonnée marron, dos toilé rouge
Mesures : hauteur : 22,5 cm ; largeur : 18 cm
Notes : Marie-Juliette Ménard, élève de classe de Première au collège-lycée de jeunes filles Joachim du Bellay d'Angers, a livré un fort et émouvant secret : une feuille volante, glissée entre les pages, sur laquelle l'élève a déversé toute l'animosité qu'elle nourrissait à l'égard de l'occupant nazi : elle imagine en effet, une invitation à « assister au convoi, service et enterrement de Monsieur Adolf Hitler décédé subitement suite à une indigestion d'immitation [sic] simili-beurre à la graisse de baleine ». L'allusion au rationnement alimentaire et aux ersatz de produits alimentaires, caractéristiques du contexte de guerre, revient à la fin du texte : « le brunch » [après l'inhumation] se fera « aux ersatz, sans fleurs ni couronnes, seuls les cadeaux en nature seront acceptés : saucisse, pain blanc, etc. ». À une époque de développement encore modeste des médias d'informations, journaux exceptés, la jeune Marie-Juliette Ménard affiche déjà une solide connaissance de l'actualité en conviant à l'enterrement, la famille inventée du défunt, composée en réalité d'une liste assez longue de dignitaires nazis : Goering, Goebbels, Von Ribbentrop, Von Brauchitsch, Himmler, Forster. Toute sa haine transparait à travers le lieu imaginaire des obsèques : « la société générale de vidange étant chargée des obsèques, on se réunira aux lieux d'aisances de la maison [puis] à la décharge publique communale ».
L'établissement fréquenté par notre élève était alors très largement occupé par les soldats de la Wehrmacht, ce qui rendait évidemment complexe la coexistence entre soldats et membres du collège-lycée Du Bellay. Le climat y était d'autant plus délétère, que la Gestapo multiplia les arrestations jusque dans les locaux, suite à certaines dénonciations anonymes d'un « esprit anti-allemand » qui y aurait régné, auquel venaient s'ajouter des rumeurs d'hébergement clandestin de jeunes filles juives réfugiées. La directrice, quatre professeurs et l'économe (la gestionnaire) furent appréhendées et déportées à la fin de l'hiver 1943. Ces éléments suffisent à démontrer le risque encouru à l'époque, consciemment ou non par Marie-Juliette Ménard.
Nul ne sait à ce jour ce qu'il est advenu d'elle après 1941, date jusqu'à laquelle le Munaé possède ses cahiers, qui ne contiennent aucune autre marque d'esprit de résistance. Peut-être a-t-elle tout simplement obtenu son Baccalauréat l'année suivante, un diplôme encore rare à l'époque pour une jeune femme et qu'elle quitta cet établissement ? Une recherche pourrait être intéressante, afin de déterminer s'il s'agissait d'un simple témoignage personnel et isolé du rejet de l'occupant ou d'une pièce d'un ensemble d'écrits anti-nazis, éventuellement diffusés clandestinement. Depuis cette sombre époque et jusqu'à nos jours, le lycée Joachim du Bellay d'Angers a entretenu la mémoire de ces faits, à travers des commémorations annuelles.
Mots-clés : Histoire et mythologie

Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : 1ère
Nom de la commune : Angers
Nom du département : Maine-et-Loire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : n.p.
Commentaire pagination : 162 pages
Lieux : Maine-et-Loire, Angers

卐

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et enterrement de

Monsieur ~~Adolf~~ Hitler. Adolf

décédé subitement à la suite d'une indigestion d'imimitation simili-beurre à la graisse de baleine

De Profundis

de la part de.

Goering son épouse éplorée

Goebbels et Ribentrop, ses tantes.

Von Branchitock, Himmiler Foster ses cousins, cousines et sa famille désolée.

La société générale de Vidanges étant chargée des obsèques, on se réunira aux lieux d'aisances de la maison.

L'Inhumation aura lieu à la décharge publique communale.

N.B. A l'issue de la cérémonie un lunch aux Ersatz sera servi suivant